

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXXVI

LEVIS — AOUT 1390

No 8

NOTES RELATIVES AUX SEIGNEURIES DE LA NOUVELLE-FRANCE

—

2 juillet 1706.

Ordonnance de Jacques Raudot, intendant de la Nouvelle-France, qui limite la réserve du bois de chauffage que les seigneurs ont faites dans les concessions des habitants de l'île de Montréal.

Ordonnances des intendants de la Nouvelle-France, cahier 7, folio 56.

Publiée dans *Edits, ordonnances, déclarations et arrêts relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 35.

16 mars 1708.

Ordonnance de Jacques Raudot, intendant de la Nouvelle-France, au sujet de la pêche et de la chasse dans la seigneurie de la Côte-de-Beaupré.

Ordonnances des intendants de la Nouvelle-France, cahier 2, folio 13.

Publiée dans *Edits, ordonnances, déclarations et arrêts relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 36.

31 octobre 1708.

Ordonnance de Jacques Raudot, intendant de la Nouvelle-France, qui réunit les terres des nommés Lagrandeur, Saffa, Lavigne, Dutremble et Charon au domaine de la seigneurie de Berthier faite par eux de tenir feu et lieu.

Ordonnances des intendants de la Nouvelle-France, cahier no 2, folio 92.

LES PIERRES ANGULAIRES DE LA CHAPELLE
DE N.-D.-DE-BONSECOURS, A MONTREAL

A la page 68 du premier registre des délibérations de la Fabrique de N.-D. de Montréal, monsieur Gilles Perot, deuxième curé missionnaire et premier curé d'office, inscrivait de sa belle main le rapport suivant :

Délibération pour la batisse de la chapelle de N.-D. de bonsecours, 1675, 29 juin.

L'An Mil six Cent Soix^{te} et quinze Le Vingt et Neuf Juin Jour et feste de St. Pierre la Soeur Marguerite Bourgeois Superieure des filles de la Congregation de Nôtre dame de Monreal ayant representé a M^{re} Gilles Perot l'un des Prestres du Seminaire de St. Sulpice de Paris Seigneur de lad' Isle de Monreal et Curé de la paroisse de Cette Isle et aux S^{rs} Jean Aubuclion et Jean Martinet Marguilliers de lad' Paroisse de pnt. en charge Le S^r Pigeon second Marguillier absent, qu'en l'année 1672 estant pour lors en france a Paris en son dernier voiage Messire Pierre Cheurier Baron de Fancamp Prestre Jadis premier Seigneur et propriétaire de Isle de Monreal mist en depost entre ses mains vne ancienne Image de Bojs de Nôtre Dame de Montaigu de la haulteur de six pouces ou enuiron montée sur vn pied d'estail fait d'un autre bois dans lequel est vne relique de St. Blaise, quj luj auoit esté donnée par Mess^{re}. Le Prestre, aussy prestres, pour enuoyer en lad. Isle de Monreal en la nouvelle france, a dessein d'y faire honorer la ste. Vierge, en l'honneur de la quelle cette Isle est dediée, et en laquelle lad. Marguerite Bourgeois l'apporta la meme année, et l'a placea l'an en suivant par l'ordre de M^{re}. Gilles Perot Curé dud. Monreal, dans l'octave du St. Sacrement, en vn petit apenty de bois fermé en forme de Chapelle, a quatre cent pas ou enuiron de Ville-Marie en lad' Isle de Monreal esleué sur vn ancien fondement qu'auoit fait bastir lad' Marguerite Bourgeois il y a dix huit ans, par permission du R. P. Pijart Jesuitte, quj deseruoit pour lors cette Eglise pour y faire bastir vne chapelle en l'honneur de la ste. Vierge, quj a esté discontinuée iusqu'a la permission que donna depuis Mess^{re}. Jean dudouy grand Vicaire de Monseigneur L'Euesque de Petrée, Vcajre Apostolique du st. Siege en ce pays, et a pnt. Euesque de Quebec,

par la lettre missiue en datte du 24e aoust 1673, de continuer la batisse de lad. Chapelle, depujs nommée notre dame de bon Secours, par Mess^{re} henry de Bernieres Grand-Vicajre de Mond. Seig^r l'Euesque de Quebec pour y estre honorée en lad. Image sous le tiltre de son Assomption, comme il appert par sa lettre missiue qu'il en a escrite a lad. Soeur Bourgeois le 4 Novembre 1674, Et d'autant que pour remplir les pieuses Intentions des Srs Le prestre comme appert par le certificat de la donation de lad' Image en datte du 15e avril 1672, et particulierement dud' Sr de fancamp bien-faiteur de lad' Isle quj a attesté par son certificat en datte du dernjer iour d'auril 1672, auoir esté guery miraculeusement, au moien d'un Voeu qu'il fit a Dieu sous l'Inuocation de la ste. Vierge en lad. Image, de procurer la batisse de lad' Chapelle aud' Monreal en son honneur, de donner comme il a fait Trente Pistolles pour ayder a la bastir, il est necessaire de trauailler incessamment a lad' batisse, et dy employer les d'trente pistolles argent de france, quj ont doublé en ce pays par le debit des marchandises, et autres aulmosnes que lad' Bourgeois a recueillies et fourny du sien pour cee fajre: Requerant pour cet eiffet lad' Bourgeois, les d' S^r Curé et Marguilliers, de vouloir condujre led. Oeuure et le mettre a chef pour seruir A la deuotion publique et estre vne annexe et dependance de leur paroisse a quoy ils ont Volontiers acquiescé, et eu la presence de M^{re} Gabriel Souïart prestre dud' seminajre, ancien Curé de lad' Paroisse, et a present superieur de Mess^{rs} Les prestres et Ecclesiastiques dud' Monreal quj a agrée lad' proposition, et promjs de donner sous le bon plaisir de Monsieur de Bretonuilliers supérieur dud' seminajre de st. Sulpice de Parjs; la Terre et l'emplacement de lad' Chapelle. Il a esté resolu que des ce d. jour on iroit en procession a l'Issue des Vespres de paroisse planter la Croix au lieu cy deuant designé et commancé a creuser pour lad' batisse de la chapelle pour le lendemain ensuiuant 30e et dernier Jour de Juin aller processionnellement a pareille heure Issue des Vespres poser la premiere pierre avec les ceremonies ordinajres de la Ste. Egilse.

Et led' Jour et An feste de St. Pierre et de St. Paul, la procession s'est faite aud. Lieu designé, a l'Issue des Vespres avec concours de peuple ou led' S^r Souïart aud' Nom de

Superieur a planté la Croix, pour l'absence dud' S^r Perot Curé incommodé.

Et le Lendemain 30e et dernier Jour dud' Mois de Juin pareille procession s'est faite aud' Lieu avec concours de peuple, a l'Issue des Vespres de paroisse, ou le d' S^r Souart au Nom et pour l'absence dud' S^r de fancamp, a posé la premiere Pierre dans le milieu du rond point de la Chapelle, avec les Ceremonies accoutumez de la ste. Eglise faites par led' S^r Perot Curé et sous lad' Pierre a esté mjs vne plaque de Plomb dans laquelle sont Grauées les parolles suiuantes

D O M

Et

Beatae Mariae Virgini sub Titulo Assumptionis

L'An 1675 Le 30 Juin cette premiere Pierre a esté posée par Mess^{re} Gabriel Souïart l'Vn des prestres du Seminajre de st. Sulpice de Paris Seigneurs de Monreal ancien Curé de cette Paroisse et a present Superieur des Ecclesiastiques dud' Monreal, au nom et place de Messire Pierre le Cheurier, Baron de Fancamp, Prestre Ancien Seigneur et Jadis Proprietajre de cette Isle, avec vne medaille de Cuiure de la ste. Vierge, estant Curé pour lors Mess^{re} Gilles Perot l'vn des Prestres dud' seminajre quj desert cette Eglise, Maistres Jean Aubuclion, Pierre Pigeon et Jean Martinet Marguilliers de present en Charge.

G. Souïart	G. Perot curé
Jean Fremont Pretre	Seguenot
Remy ptré	Ranuyer
Jean obuchon	M. Langeuin
Marguerite bourgeois	anne hiou
Elisabeth de la Bertache	J. Martinet
Cabazier	Paul Preud'homme
Landeron	Marguerite preudhomme
	Dulhut

Suit la copie des procès verbaux de trois miracles, dont l'un en faveur de monsieur de Fancamp, opérés par l'intercession de la S.-Vierge.

A la page 235, du même registre, monsieur Louis Jolivet, douzième curé de N.-D., a inscrit le rapport suivant, juste quatre-vingt-seize ans après le précédent :

“ Le vingt neuf Juin mil sept cent soixante onze en consequence des délibérations precedentes M^{re} Etienne Montgolfier superieur de M^{rs} Les Ecclesiastiques du Seminaire de cette ville Seigneurs et propriétaires de cette isle ayant cédé gratuitement Tout le Terrain app^t auxdits Seigneurs scitué entre la maison de M^r Deschambault et celle de feu Mr Montigny ou est aujourd’huy scituée la maison dite la friponne sans autre garentie de la part desdits Seigneurs que le Terrain non concedé, M^{re} Louis Jollivet pretre faisant les fonctions curiales en cette paroisse a planté la Croix au Lieu designé pour la batisse de la nouvelle Eglise et le lendemain Dimanche Trente Juin de la meme année a l’issue des Vepres on a fait une procession solennelle au meme lieu, ou apres avoir replacé la première pierre de l’ancienne église avec la plaque de plomb et la medaille de la Ste. Vierge qu’on avait Trouvée en Creusant les fondements, M^r Etienne de Montgolfier grand Vicaire de M^{gr} Levesque de Quebec et Curé de cette paroisse posa la première pierre de la Nouvelle aglise sur Laquelle on a mise une grande plaque de plomb ou est gravé l’image de la Tres Ste. Vierge avec cette Inscription

D O M

et

Beatæ Mariæ Auxiliatrici sub titulo Assumptionis

Le 30 Juin 1771 cette première pierre a été posée par Messire Etienne Montgolfier grand Vicaire de M^{gr} Levesque de Quebec Superieur des Ecclesiastiques du Seminaire de Montreal Seigneurs et propriétaires de cette Isle et Curé de cette paroisse, faisant les fonctions Curiales Messire Louis Jollivet Licentier en Theologie de la faculté de Paris, estant pour lors Marguillier en charge M^r Ignace Bourassa la Ronde, M^{rs} Jean Baptiste adhemar et Pierre Gamelin marguilliers nommés, sous la plaque de plomb a été mise une medaille d’argent du pape clement XIII avec Cette Legende *Centis incolis ampliata Civitas.*

La première pierre angulaire a été posée dans L’angle du tiers point du coté de l’Épitre par Roch St. ours Ecuyer Sieur de L’Echaillions Seigneur de l’assomption & Chevalier de l’ordre Royal et militaire de St. Louis, avec une plaque de plomb ou sont gravés son nom et ses qualités.

La deux^e pierre angulaire a été posée dans L'angle du Tiers point du coté de l'Évangile par Luc Dechapt Ecuyer Sieur de La Corne et chevalier de l'ordre Royal et militaire de St. Louis avec une plaque de plomb ou sont gravés son nom et ses qualités.

La Troisième pierre angulaire a été posée dans le deux^e angle du Tiers point du coté de l'Épître par François Marie Picotté Ecuyer Sieur de Belletre chevalier de St. Louis avec une plaque de plomb ou sont gravés son nom et ses qualités.

La quatrième pierre angulaire a été posée dans le deuxième angle du Tiers point du coté de l'Évangile par Joseph Dominique Emmanuel Le Moine Ecuyer Baron de Longueuil Seigneur de Soulanges ancien cap^e dans les Troupes de Sa Majesté très chrétienne avec une plaque de plomb ou sont gravés son nom et ses qualités.

La Cinquième pierre angulaire a été posée dans L'Angle Intérieur de la première chapelle du coté de l'Épître par M^r Ignace Bourassa la ronde neg^t de cette ville marguillier en Charge de L'œuvre et fabrique de cette paroisse.

La Sixième pierre angulaire a été posée dans L'angle intérieur de la deux^e chapelle du coté de l'Évangile par M. Pierre Gamelin neg^t de cette 3^e marguillier de cette paroisse.

La septième pierre angulaire a été posée dans L'angle extérieur de la première chapelle du coté de l'Épître par M^r Jacques Porlier neg^t. de cette ville et ancien marguillier de la paroisse.

La huitième pierre angulaire a été posée dans L'angle Extérieur de la deux^e Chapelle du coté de L'Évangile par M. Jacques le Moine neg^t. de cette ville ancien marguillier de la paroisse.

La Neuvième pierre angulaire a été posée dans L'angle droit de l'Église en entrant par M. Estienne Augé Neg^t. de cette ville, ancien marguillier de la paroisse.

La dixième pierre angulaire a été posée dans L'angle gauche de l'Église en entrant par M. Thomas Dufy Desauniers neg^t. de cette ville, ancien marguillier de cette paroisse, et sur Toutes ces pierres ont été mises une plaque de plomb ou sont gravés le nom et la qualité des M^{rs} qui les ont posés.

La dernière pierre fondamentale a été posée sous le Ceüil de la porte au milieu par M. Louis Jollivet faisant les

fonctions Curiales en cette paroisse avec cette inscription, avec une plaque de plomb sur laquelle on lit

D O M

et

Beatae Mariae auxiliatrici Sub titulo assumptionis Templum
hoc

Primum angustiori forma oedificatum
anno 1675

Postea flammis adustum
anno 1754

ampliori forma restauraverunt

Cives Mariopolitani

Cultui Beatae Mariae virginis
addictissimi

anno 1771

Die junii 30^a eadem quâ perimus

Lapis veteris ecclesiae fuerat impositus.

Sous la plaque de plomb a été mise une médaille d'argent de Clement XIII sur le revers de laquelle on voit la charité avec une corne d'abondance, avec cette legende *dedit pauperibus* pour l'exergue MDCCLIX.

Jollivet ptre

J. R. Porlier

Dufy Desauniers

Ig. Bourassa

E. auger

Montgolfier

Lemoine

P. Gamelin

Neveu Sevestre

P. Panet

La chapelle de 1771 occupe le même site de celle de 1675, sans pourtant en avoir suivi l'alignement exact. Un ancien plan superposé de deux édifices mentionne que le second est quelque peu dévié vers l'ouest, et englobe totalement le premier.

Les fondations sont remarquables par leur massive solidité. Les murs des longs pans, au niveau du sol, mesurent six pieds d'épaisseur, et atteignent jusqu'à dix pieds tout le tour de l'abside.

La grève avoisinante et la crue des eaux du S.-Laurent furent-elles des sujets d'appréhension, touchant la solidité de cette partie de l'édifice, adossée au fleuve ?

Trouée de petites fenêtres aux vastes embrassures, correspondantes aux chassis du chœur, l'abside forme autant d'arceaux dont les sommets renferment plus d'une des pierres angulaires.

O. Lapalice.

CHARLOTTE DE ROCHEBLAVE

Née à l'île Manitouline, en 1800, d'un Français du nom de Rocheblave et d'une Outaouaise nommée Nigans, et ondoyée en bas âge par un employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Charlotte débarqua au Lac, à l'âge de 12 ans, accompagnée de sa mère. Celle-ci était encore païenne, elle supplia les missionnaires de lui apprendre la prière. Bientôt baptisée elle vécut comme une sainte. Sa fille, douée des plus heureuses qualités, fut envoyée au couvent de la Pointe-Claire où elle resta quelque temps comme pensionnaire. Elle se serait faite religieuse, si elle n'avait cru que la Providence ne l'appelait à être le soutien de sa mère et l'aide des missionnaires dans l'instruction des catéchumènes. Pour mieux remplir cette double tâche, elle refusa d'excellents partis. Sachant bien le français et l'anglais, l'algonquin et le sauteux, favorisée en outre d'un don remarquable d'interprétation, elle fut l'institutrice de nombreux missionnaires, fixés à Oka ou y venant seulement pour se préparer à l'évangélisation. Les dernières années de sa vie furent sanctifiées par un mal d'yeux qui amena la cécité, épreuve qu'elle supporta dans une admirable conformité à la volonté de Dieu. Elle s'éteignit en 1873 (L'abbé Olivier Maurault, *Oka, Les vicissitudes d'une mission sauvage*, p. 21).

LES DISPARUS

Jacob Pozer — Né à Schoarie, Etats-Unis, en 1777, du mariage de Jean-George Pozer et de Magdalene Sneider, il vint s'établir au Canada avec son père en 1785. Il vécut à William-Henry ou Sorel pendant quelques années mais il revint bientôt à Québec où il s'occupa de commerce et de culture. Jacob Pozer représenta le bourg de William-Henry (Sorel) à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada de décembre 1812 à mars 1814. Il décéda à Québec en 1822.